

PROGRAMME
COMMUNAL ECOLO
SERAINING 2024-2030





Table des matières

Fiche 1 : Nos 5 priorités principales pour notre commune	3
1. Environnement :	3
2. Social :	3
3. Redéploiement économique :	3
4. Mobilité :	4
5. Sécurité :	4
5+1. Faire de la politique autrement	5
Fiche 2 :NOTRE COMMUNE AMIE DES AINES	6
Fiche 3 :NOTRE COMMUNE ATTENTIVE A UNE ALIMENTATION SAINES	7
Fiche 4 :NOTRE COMMUNE SE DEVELOPPE DE MANIERE RESPONSABLE	8
Fiche 5 : NOTRE COMMUNE SOUTIENT LA CULTURE	9
Fiche 6 : NOTRE COMMUNE EST ETHIQUE ET CITOYENNE	10
Fiche 7 :NOTRE COMMUNE DEVELOPPE L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LE TOURISME	11
Fiche 8 NOTRE COMMUNE PASSE A L'ENERGIE RENOUVELABLE	12
Fiche 9 NOTRE COMMUNE FAVORISE UNE ECOLE DE QUALITE	13
Fiche 10 NOTRE COMMUNE ÉCO-EXEMPLAIRE	14
Protégeons le patrimoine forestier et la biodiversité de notre commune :	14
Promouvons l'écocitoyenneté :	14
Soignons nos espaces verts et entretenons nos lieux publics :	15
Intégrons des Critères Écologiques dans les Marchés Publics :	15
Fiche 11 : NOTRE COMMUNE GERE RIGOREUSEMENT SES FINANCES	17
Fiche 12 : NOTRE COMMUNE RELEVÉ LE DÉFI DE L'INTERCULTURALITÉ	18
Fiche 13 :NOTRE COMMUNE AMIE DES ENFANTS ET DES JEUNES	19
Enfance	19
Jeunesse.....	20
Fiche 14 : NOTRE COMMUNE EST ATTENTIVE A DES LOGEMENTS DE QUALITE POUR TOUS 21	
POUR TOUS LES TYPES DE LOGEMENT	21
POUR LE LOGEMENT SOCIAL	21
POUR LE LOGEMENT PUBLIC	21
POUR LE LOGEMENT PRIVE	21
Fiche 15 : NOTRE COMMUNE FAIT LA PART BELLE AUX MODES DE DEPLACEMENTS DOUX 23	
Fiche 16 : Notre Commune accessible pour Tous	24



Sensibilisons-nous et formons-nous :.....	24
Rendons accessible nos infrastructures :.....	24
Rendons-nous accessible :.....	25
Participons-tous à notre commune :.....	25
Fiche 17 :NOTRE COMMUNE EST SOCIALE	26
Fiche 18 :Ensemble pour une Commune saine : Prévention et Promotion de la Santé	27
Prévenons pour mieux vivre :.....	27
La Santé Mentale, une Priorité Croissante.....	27
Fiche 19 : NOTRE COMMUNE EST SURE.....	29
Fiche 20 :NOTRE COMMUNE EST SOLIDAIRE.....	30
Fiche 21 : DANS NOTRE COMMUNE, ON BOUGE.....	31
Fiche 22 : NOTRE COMMUNE S'IMPLIQUE DANS LE BIENETRE ANIMAL	32
Fiche 23 : NOTRE COMMUNE EST INCLUSIVE	33
FICHE 24 :NOTRE COMMUNE RECONVERTI ET PROTEGE LE SITE DU VAL ST LAMBERT	34
Fiche 25 : NOTRE COMMUNE RECONVERTI LES ANCIENS SITES SIDERURGIQUES.....	35
➤ Site du Haut-Fourneau 6	35
➤ Site du Haut-Fourneau B	35
➤ Site de la Cokerie	36



Fiche 1 : Nos 5 priorités principales pour notre commune

1. Environnement :

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité, la propreté et la lutte contre les nuisances.

- Verdurer la ville en augmentant le nombre de parcs, plantations à front de rue et arbres d'alignement. Un maximum d'espace seront débétonnés pour favoriser la biodiversité et diminuer les îlots de chaleur.
- Protéger le patrimoine naturel de l'entité sérésienne. Le plan de secteur sera révisé pour stopper l'étalement urbain. La perte de biodiversité due à la mise en place de projets d'intérêt public sera compensée. Exemple 1 : le plan de secteur sera révisé à Boncelles et au Val Saint Lambert. Exemple 2 : les impacts de la liaison électrique Elia seront compensés environnementalement.
- Réduire notre production de déchets en amplifiant la démarche « commune zéro déchets » initiée par Ecolo afin de diminuer le coût de ces déchets pour les citoyens et l'environnement. Renforcer l'équipe des agents constatateurs pour lutter contre les incivilités (dépôts clandestins, bruits, pollutions diverses).

2. Social :

La perspective sociale d'Ecolo se base sur la convivialité, la solidarité et la bienveillance pour amener à l'émancipation et l'autonomie.

- Développer l'insertion socio-professionnelle au travers de formations adaptées et de différents mécanismes de mise à l'emploi. Mener un travail préalable d'intégration sociale pour les personnes ayant décroché de longue date avec le milieu professionnel ou ne l'ayant jamais intégré.
- Développer les services collectifs (crèches, espaces de jeux, accueil extrascolaire, ...) et les services sociaux (énergie, médiation de dettes, logement, ...). Aider à la mise en place d'initiatives citoyennes : donneries, bourses aux vêtements, Repair-Café, épiceries et cantines sociales, potagers collectifs, ...
- Amplifier la rénovation des logements sociaux. Développer la politique de mixité socio-culturelle dans les quartiers. Soutenir les travaux d'aménagements nécessaires pour rendre un maximum de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3. Redéploiement économique :

Le redéploiement économique de notre ville doit se réaliser sans compromettre le bien-être des générations actuelles et futures. Par ailleurs, si la ville ne maîtrise pas tous les leviers de l'économie et de l'emploi, elle dispose néanmoins de moyens d'actions pour les soutenir.

- Dépolluer les anciens sites industriels et les aménager en vue d'accueillir de nouvelles activités durables et pourvoyeuses d'emplois locaux (HFB, Cokerie, HF6). Conserver la mémoire de l'industrie sidérurgique en accueillant la Maison de la Métallurgie à Seraing.
- Favoriser les commerces existants avec une attention particulière au secteur Horeca et établir un cadastre des commerces en veillant à ce que chaque quartier dispose de commerces de proximité de base. Stopper le développement des périphéries commerciales et des grands centres commerciaux.
- Valoriser davantage les atouts touristiques de la Ville (les châteaux existants sur la ville, le Fort de Bonnelles, le Val Saint-Lambert)

4. Mobilité :

Il est nécessaire de récupérer des espaces à affecter aux transports en commun, aux vélos, aux piétons et à des espaces publics, conviviaux et verdurisés. Il convient, partout où c'est possible, de réduire la place de la voiture, en circulation comme en stationnement, et de diminuer sa vitesse de circulation. Par ailleurs, en diminuant l'usage de la voiture, nous améliorerons la qualité de l'air au bénéfice de tous.

- Négocier avec les sociétés de transport en commun afin de renforcer leur attractivité dans notre ville (couverture, fréquence et capacité des bus aux heures de pointe, titres de transport multimodaux train-tram-bus, etc.). Exemple : création d'un point d'arrêt SNCB au Val St Lambert.
- Favoriser la pratique du covoiturage, des voitures partagées en aménageant des espaces dédiés à ces pratiques. Définir un plan de stationnement communal visant à optimiser l'utilisation des places de parking dans l'espace public.
- Développer les infrastructures cyclables et piétonnes, en prenant systématiquement en considération les besoins des piétons et des cyclistes lors de l'aménagement des voiries : trottoirs, pistes cyclables, signalisation spécifique, parkings vélos sécurisés. Réhabiliter les sentiers oubliés et servitudes abandonnées.

5. Sécurité :



Une des principales missions des pouvoirs publics est de garantir la sécurité de tous les citoyens. Si la sécurité passe par une police de proximité efficace, elle nécessite de mener des politiques de valorisation des règles de vie sociale et de respect mutuel.

- Réorganiser la police en veillant à ce que les agents de quartiers se consacrent principalement au travail de terrain, afin de favoriser les liens et le dialogue avec la population. Encourager les patrouilles non motorisés (à pied, en vélo). Créer des commissariats de quartiers couplés à d'autres services publics comme les mairies de quartiers. Exemple : création d'un commissariat Esplanade de l'Avenir.
- Soutenir les politiques de cohésion sociale (fêtes et maisons de quartier ...) et de « sport pour tous » (tournoi de foot inter-quartiers ...). Contrer le phénomène des bandes urbaines en mettant sur pied des projets de cohésion sociale.
- Aménager l'espace public pour protéger les usagers les plus vulnérables et réduire la vitesse des véhicules motorisés. Exemple 1 : structures adaptées aux modes de déplacements doux Exemple 2 : installation systématique de radars à proximité des lieux fréquentés (écoles, crèches, etc.)

5+1. Faire de la politique autrement :

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitants sont les mieux placés pour partir à la reconquête de leur démocratie. Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tout le monde. Nous rendrons la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favoriserons sa participation réelle et effective à la prise de décisions.

- Associer les habitants à l'élaboration des projets communaux qui touchent directement à leur environnement et à la qualité de vie dans leur quartier. Assurer la diffusion du Conseil communal en streaming, afin de permettre à chacun de prendre connaissance des débats publics.
- Définir un code de déontologie des élus consacré, notamment, à la question des cumuls des mandats et conflits d'intérêts ainsi qu'aux relations entre les élus et les citoyens afin de prévenir toute forme de clientélisme.
- Promouvoir et développer une politique de ressources humaines au sein de l'administration communale avec recrutement objectif, évaluation, formation et, le cas échéant, mobilité et possibilité d'évolution de carrière. Valoriser au mieux les compétences de chacun pour renforcer la motivation et permettre aux agents de relever sereinement les défis et missions qui leur incombent.

Fiche 2 :NOTRE COMMUNE AMIE DES AINES

Si une partie des aînés ne peut plus vivre en toute autonomie, une grande part d'entre eux vit en bonne santé et possède un savoir, une expérience, du temps et de l'énergie et est disposée à s'investir pour la collectivité. La commune doit mettre en œuvre des mesures de soutien appropriées.

- Mettre en place un « service senior » capable d'informer, d'animer, d'organiser des activités pour éviter l'isolement et valoriser le savoir des aînés o *Exemple : accueil des aînés durant les repas scolaires.*
- Réactiver les centres de délassément, suspendus depuis la pandémie.
- Développer, dans nos sociétés de logement public, des habitations intergénérationnelles (de type « kangourou ») où cohabitent aînés et plus jeunes.
- Rendre aux aînés la possibilité de participer aux élections communales : l'accessibilité aux bureaux de vote, des transports adaptés ou collectifs et des bureaux de vote officiels dans les maisons de repos.
- Soutenir les associations d'aînés pour développer et encourager le volontariat.
- Soutenir des initiatives pour faciliter le maintien à domicile (repas, soins, télé-vigilance, aides ménagères, gardes à domicile, ...).
- Organiser et/ou mieux faire connaître les services de taxi social, de bus local ou de minibus à la demande (centrale de mobilité).



Fiche 3 :NOTRE COMMUNE ATTENTIVE A UNE ALIMENTATION SAINE

La commune doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation et de production locales, équitables, durables, saines. Elle doit rapprocher les producteurs et les consommateurs. Consommer local est au cœur de nos relations sociales, du rapport à notre environnement et de notre projet économique.

- Soutenir la transition vers l'alimentation locale et de saison dans les lieux de restauration publics et/ou communaux (outre les cantines scolaires, les crèches et les lieux d'accueil extrascolaires, les restaurants sociaux, voire les hôpitaux, administrations, entreprises, les événements communaux, etc.) en veillant à la participation de tous les acteurs. Cette transition s'effectuera bien entendu dans la maîtrise des coûts pour les bénéficiaires.
Exemples : consommation de produits locaux et de saison, instauration d'un repas végétarien par semaine dans les cantines scolaires
- Donner à tous, dans les écoles ou autres lieux publics, un accès permanent à l'eau potable. Supprimer la vente de sodas dans les écoles, en les remplaçant par des boissons plus équilibrées d'un point de vue diététique.
- Organiser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation saine et durable.
- Sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture raisonnée (visites à la ferme, animations, tables rondes agriculteurs-habitants...
- Sensibiliser le secteur Horeca à l'alimentation durable et valoriser les initiatives prises en ce sens par ces acteurs.
- Développer les potagers, les vergers, les ruchers à vocation pédagogique, tant pour les enfants que pour les adultes, parce qu'ils sont des lieux d'apprentissage des espèces locales, des rythmes naturels, du jardinage écologique, ...
- Soutenir et Collaborer avec les petits producteurs au travers de la ceinture alimentaire
- Développer un programme de plantations comestibles partagées sur les espaces publics.



Fiche 4 :NOTRE COMMUNE SE DEVELOPPE DE MANIERE RESPONSABLE

L'aménagement du territoire, en tant que facteur d'organisation du vivre ensemble, doit être revu à la lumière des nouveaux défis qui s'imposent à nous. Il importe donc de faire partager par le plus grand nombre les principes de développement durable du territoire.

- Améliorer l'information du citoyen et des demandeurs de permis afin de rendre les législations plus compréhensibles et abordables par chacun.
- Encourager la consultation et la participation par une information plus large et plus visible sur les projets publics ou privés lors des enquêtes publiques.
- Protéger les espaces agricoles ou naturels de l'urbanisation.
- **Exemples** : les prairies du Val St Lambert et de Boncelles.
- Dans la cadre de la mise en œuvre de ce qui précède, différentes pistes peuvent être explorées :
 - reconvertir en logement les étages au-dessus des commerces.
 - « reconstruire la ville sur la ville » par des opérations de déconstruction / reconstruction tout en maintenant les bâtiments patrimoniaux et la qualité du cadre de vie dans le quartier.
 - respecter une densité minimale de logements dans les quartiers bien desservis en transports en commun.
- Prévoir, dans tout projet d'envergure, des espaces publics à vocation sociale en mettant l'accent sur la verdurisation des quartiers.
- Limiter la publicité commerciale dans l'espace public.
- Actualiser localement le plan de secteur sur base d'une vision d'aménagement durable du territoire communal.

Fiche 5 : NOTRE COMMUNE SOUTIENT LA CULTURE

Chaque personne doit avoir les meilleures chances de participer à la culture. C'est une dimension prioritaire pour soutenir la solidarité. La culture est un élément fondateur d'émancipation, de cohésion sociale et d'intégration.

- Favoriser une offre culturelle diversifiée pour tous les publics.
- Favoriser les synergies, les projets fédérateurs et interdisciplinaires, en organisant ou soutenant des activités et événements rassembleurs en lien avec d'autres politiques : jeunesse, sport, personnes âgées, environnement, pauvreté, ...
- Mettre en valeur les artistes sérésiens, confirmés et en herbe, et leurs projets via des prix, l'organisation d'un festival reprenant les différents domaines d'expression artistique (danse, théâtre, musique, arts plastiques, etc.)
- Créer un label « manifestation durable » pour les activités organisées sur la commune : mobilité douce, tri des déchets, gobelets réutilisables, ...
- Encourager les coopérations entre les différentes associations présentes sur le territoire et favoriser les échanges avec les Maisons de Jeunes, Maisons de Quartier, etc.
- Encourager les sorties culturelles dans le cadre scolaire.
- Encourager la réouverture d'un cinéma à Seraing.



Fiche 6 : NOTRE COMMUNE EST ETHIQUE ET CITOYENNE

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitant-e-s sont les mieux placé-e-s pour partir à la reconquête de leur démocratie. Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de toutes et de tous. Nous rendrons la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favoriserons sa participation réelle et effective à la prise de décisions.

- Permettre aux comités de quartiers de Seraing qui déposent un projet concret d'obtenir un « budget participatif » permettant de le financer selon des critères définis et connus à l'avance.
- Ouvrir systématiquement le bulletin communal à l'ensemble des partis démocratiques représentés au sein du conseil communal ainsi qu'aux citoyens et associations.
- Associer les habitants à l'élaboration des projets communaux qui touchent directement à leur environnement et à la qualité de vie dans leur quartier. Nous veillerons à ce que les horaires des réunions et groupes de travail soient compatibles avec la gestion d'une vie professionnelle et d'une vie familiale.
- Définir un code de déontologie des élus consacré, notamment, à la question des cumuls des mandats et conflits d'intérêts ainsi qu'aux relations entre les élus et les citoyens afin de prévenir toute forme de clientélisme.
- Assurer la diffusion et l'enregistrement du Conseil communal en ligne, afin de permettre à chacun de prendre connaissance des débats publics.
- Créer des espaces numériques ouverts au public avec la mise à disposition d'ordinateurs et mettre en place des formations pour l'utilisation des nouvelles technologies pour lutter contre la fracture numérique.
- Promouvoir et développer une politique de ressources humaines au sein de l'administration communale avec recrutement objectif, évaluation, formation et, le cas échéant, mobilité et possibilité d'évolution de carrière. Valoriser au mieux les compétences de chacun pour renforcer la motivation et permettre aux agents de relever sereinement les défis et missions qui leur incombent.



Fiche 7 :NOTRE COMMUNE DEVELOPPE L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LE TOURISME

Le redéploiement économique de notre ville doit se réaliser sans compromettre le bien-être des générations actuelles et futures. Par ailleurs, si la ville ne maîtrise pas tous les leviers de l'économie et de l'emploi, elle dispose néanmoins de moyens d'actions pour les soutenir.

- Dépolluer les anciens sites industriels et les aménager en vue d'accueillir de nouvelles activités (voir fiche 25 pour plus de détails)
- Stopper le développement des périphéries commerciales et grands centres commerciaux.
- Etablir un cadastre des commerces et veiller à ce que chaque quartier dispose des commerces de proximité de base. Développer une communication communale au service de l'économie locale en systématisant l'utilisation du bulletin ou le site internet communal comme outil de promotion de l'économie locale et innovante (annuaires des commerçants, informations sur les marchés, présentation et promotion des nouvelles activités...);
- Soutenir la création et le développement d'entreprises d'économie sociale.
- Créer un guichet unique communal afin de faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire de la Ville
- Veiller, dans la passation des marchés publics, à insérer un critère « carbone » pour favoriser les matériaux de proximité et/ou leur récupération.
- Valoriser davantage les atouts touristiques de la Ville (les châteaux existants sur la ville, le Fort de Bonnelles, le Val Saint-Lambert)



Fiche 8 NOTRE COMMUNE PASSE A L'ENERGIE RENOUVELABLE

La commune doit élaborer un programme de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Notre ville peut également produire de l'énergie Verte en y associant les citoyens.

- Nous améliorerons l'information et l'accompagnement des Sérésiens qui veulent investir dans les économies d'énergie ou les énergies renouvelables.
- Les achats de véhicules communaux seront exclusivement des véhicules zéro émission. Nous développerons un plan « éclairage public » en optant pour un éclairage modulé des espaces et de la voirie.
- Nous proposerons des primes communales à l'isolation.
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (écoles, administrations, infrastructures sportives, etc.). La consommation énergétique des services de la Ville sera couverte un maximum par des énergies renouvelables (solaire, éolien).

Fiche 9 NOTRE COMMUNE FAVORISE UNE ECOLE DE QUALITE

L'école est un levier essentiel pour changer la société en profondeur : elle est chargée d'un enjeu fondamental de transmission et de sociabilisation. Elle doit en outre contribuer à réduire les inégalités pour que chaque enfant puisse avoir la chance d'apprendre et de s'émanciper.

- Accompagner les équipes éducatives dans la poursuite d'un enseignement innovant et de qualité qui met notamment l'accent sur les apprentissages de base et sur l'apprentissage des langues (notamment via la mise en place de l'éveil aux langues, dès la maternelle)
- Veiller à ce que le projet pédagogique des écoles tienne compte des difficultés d'apprentissage des élèves liées au contexte socio-économique.
- Mettre en place des déplacements collectifs : covoiturage, rangs scolaires par quartier (pédibus), apprentissage du vélo et trajets en groupe.
- Sécuriser davantage les abords des écoles pour permettre les modes de déplacements doux.
- Prévoir un parking vélo sécurisé dans chaque école.
- Intégrer l'éducation à l'environnement dans les apprentissages et dans le quotidien de la vie scolaire, en partenariat avec les associations.
- Sensibiliser les élèves à leur empreinte écologique (écoles zéro déchet, ...)
- Soutenir et développer les écoles de devoir, en collaboration avec les établissements scolaires et les associations.
- Soutenir la mise en place de dynamiques participatives dans les écoles (conseil des élèves).
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments scolaires.
- Garantir à chaque élève l'accès à une alimentation saine, locale et biologique.
- Donner un accès à de l'eau potable dans un endroit propre (par exemple en installant des fontaines à eau).
- Soutenir la mise en place de potagers, de jardins et d'arbres fruitiers dans les écoles.
- Développer des îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles



Fiche 10 NOTRE COMMUNE ÉCO-EXEMPLAIRE

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de protéger notre patrimoine forestier, nous nous engageons résolument dans une politique environnementale proactive. Voici nos actions concrètes pour préserver notre environnement et assurer un avenir durable pour les générations à venir.

Protégeons le patrimoine forestier et la biodiversité de notre commune :

- Engager des actions spécifiques pour préserver notre patrimoine forestier, en collaboration avec les autorités régionales et les organismes de protection de la nature.
- Soutenir les initiatives visant à renforcer la biodiversité forestière et à prévenir la déforestation.
- Promouvoir la mise en place de corridors écologiques pour favoriser la connectivité entre les habitats naturels.
- Sensibiliser les citoyens à l'importance des zones Natura 2000 et à leur rôle dans la préservation de la biodiversité européenne.
- Encourager la participation citoyenne dans les activités de surveillance et de gestion des zones forestières et particulièrement Natura 2000, notamment par le biais de programmes de volontariat.
- Intégrer les objectifs de conservation des habitats et des espèces dans la planification urbaine et les projets de développement de la commune.

En prenant des mesures concrètes pour protéger nos forêts et nos zones Natura 2000, nous garantissons la pérennité de ces écosystèmes précieux et préservons la richesse de la biodiversité pour les générations futures.

Promouvons l'écocitoyenneté :

- Mettre en place un programme éducatif dédié à l'écocitoyenneté, en partenariat avec les écoles, les associations locales et les entreprises.
- Relancer le concours « Jardin Nature Admise » et encourager les citoyens à gérer leur jardin dans le respect de la biodiversité.
- Organiser des ateliers, des conférences et des événements communautaires pour sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux et aux actions qu'ils peuvent entreprendre.
- Encourager la participation active des citoyens dans des projets environnementaux locaux, tels que des jardins partagés, des initiatives de nettoyage ou des programmes de surveillance de la faune et de la flore.
- Reconnaître et valoriser les initiatives écocitoyennes exemplaires par le biais de prix et de reconnaissances publiques.



- Faciliter l'accès à des ressources et des informations sur les pratiques écoresponsables, notamment par le biais de plateformes en ligne et de guides pratiques.
- Collaborer avec les acteurs locaux pour encourager l'adoption de modes de vie durables, tels que la consommation responsable, le covoiturage et l'utilisation de modes de transport doux. En promouvant une culture de l'écocitoyenneté au sein de notre commune, nous renforçons l'engagement de chacun à contribuer à la préservation de l'environnement et à la construction d'un avenir plus durable et plus harmonieux.

Soignons nos espaces verts et entretenons nos lieux publics :

- Développer une politique proactive de gestion écologique des espaces verts de la commune, en favorisant la biodiversité (hôtels à insectes, nids d'hirondelle, etc.) et en privilégiant l'utilisation d'espèces végétales locales et bénéfiques pour les pollinisateurs.
- Engager des actions de verdissement urbain, notamment par le développement de parcs et jardins, la création de plantations à front de rue et l'installation d'arbres d'alignement pour renforcer la qualité de vie des habitants.
- Organiser des campagnes de sensibilisation à l'importance de la propreté publique et des opérations de nettoyage participatives.
- Renforcer les moyens de surveillance et de répression contre les comportements de dégradation environnementale, en mettant en place des amendes administratives et des travaux d'intérêt général pour dissuader les contrevenants.
- Installer des équipements adaptés tels que des poubelles de tri sélectif et des cendriers dans les espaces publics pour faciliter le tri des déchets et réduire la pollution.
- Encourager la participation active des riverains, des écoles, des administrations et des entreprises dans la préservation et l'entretien des espaces verts, en favorisant les partenariats et les initiatives citoyennes. En prenant soin de nos espaces verts et en promouvant la propreté publique, nous contribuons à créer un environnement sain et agréable pour tous les habitants de notre commune, tout en préservant la beauté et la biodiversité de notre patrimoine naturel.

Intégrons des Critères Écologiques dans les Marchés Publics :



- Établir des critères stricts et transparents intégrant des considérations environnementales, sociales et durables dans les cahiers des charges des marchés publics de la commune et de ses sociétés publiques.
- Favoriser l'achat de produits, de biens et de services respectueux de l'environnement, en privilégiant les certifications écologiques et les labels de qualité.
- Encourager l'utilisation de matériaux durables, recyclables et à faible impact environnemental dans les projets de construction et d'aménagement urbain.
- Promouvoir les pratiques commerciales responsables en encourageant les fournisseurs à adopter des politiques de développement durable et à réduire leur empreinte écologique.
- Accorder des avantages et des incitations aux entreprises qui s'engagent à respecter des normes environnementales élevées et à contribuer activement à la transition écologique de la commune.
- Veiller à l'équité et à la transparence dans les procédures d'attribution des marchés publics, en garantissant l'accès aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux acteurs locaux qui proposent des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.
- Assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des clauses environnementales dans les contrats conclus avec les fournisseurs, en vérifiant la conformité des prestations aux exigences écologiques spécifiées. En intégrant des critères écologiques dans nos marchés publics, nous affirmons notre engagement en faveur d'une économie verte et responsable, tout en stimulant l'innovation et en soutenant les entreprises qui œuvrent pour un avenir plus durable.



Fiche 11 : NOTRE COMMUNE GERE RIGOREUSEMENT SES FINANCES

Face aux attentes des citoyens, aux missions imposées aux communes, à l'évolution des coûts, une gestion financière rigoureuse et maîtrisée est indispensable. Notre objectif est d'affecter au maximum les moyens disponibles au développement de projets au service de la population.

- Veiller à une gestion financière sérieuse, transparente et réaliste, tenant compte du contexte actuel.
- Mettre fin aux dépenses inutiles, aux gaspillages et aux frais de représentation superflus.
- Tenir compte de l'état budgétaire de notre commune et donc faire preuve de créativité dans la recherche et la gestion des moyens financiers.
- Ne pas augmenter les taux de taxation à l'Impôt des Personnes Physiques* et au Précompte immobilier¹.
- Accompagner les citoyens dans la régulation de leurs factures publiques, notamment en ce qui concerne le ramassage des déchets ménagers.
- Soumettre les marchés publics à des critères éthiques, sociaux et environnementaux plus ambitieux.
Améliorer la transparence de ces critères et de ces choix vis-à-vis de la population.
- Accorder les subsides aux associations et club sportifs sur base de critères transparents, impartiaux et clairs.

¹ Additionnel communal à l'IPP = 8,5% depuis 2004
au PrI = 2700 depuis 1996



Fiche 12 : NOTRE COMMUNE RELEVE LE DEFI DE L'INTERCULTURALITE

Le brassage des origines, des nationalités, des cultures, est un facteur potentiel d'enrichissement réciproque considérable, dès lors que chacun est reconnu dans ses richesses spécifiques et le respect mutuel. Pour Ecolo, il faut se pencher sur le « vivre-ensemble » et accentuer la lutte contre toutes les formes de discrimination.

- Veiller à l'égalité des chances lors de l'embauche au sein de la fonction publique communale.
- Former les fonctionnaires communaux de première ligne et les policiers aux relations interculturelles.
- Soutenir et favoriser le développement des associations impliquées dans le domaine interculturel.
- Encourager les événements permettant le dialogue et les découvertes mutuelles entre les différentes communautés présentes sur le territoire de la commune.



Fiche 13 :NOTRE COMMUNE AMIE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Enfance

Les enfants doivent jouir de moments de repos et de jeux. Dans cette perspective, la commune doit s'impliquer davantage pour faire de l'accueil de la petite enfance une priorité et ce, en organisant les différents modes d'accueil (accueillantes d'enfants, maison communale d'accueil de l'enfance, crèches, ...). Elle doit également soutenir les structures et initiatives du secteur associatif, en veillant à la complémentarité de l'offre et en assurant un rôle de coordination des initiatives.

- Seraing fait partie des plus mauvais élèves de la province de Liège en termes de places en crèches disponibles par habitant. Nous voulons donc développer davantage les structures d'accueil communales et créer des conditions favorables à l'installation d'accueillantes privées sur le territoire de l'entité.
- Ouvrir des structures d'accueil de qualité dans chaque quartier, pour permettre aux enfants de grandir près de chez eux.
- Intégrer dans la rénovation des crèches les nécessaires économies d'énergie et veiller à la qualité de l'air et de l'environnement : choix de peintures naturelles, utilisation de produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement ...
- Créer un plus grand nombre d'espaces verts et d'aires de jeux, afin de favoriser les loisirs et l'activité physique des enfants.
- Adapter l'offre de stages de vacances au nouveau calendrier scolaire.
- Multiplier et soutenir les lieux de rencontre et de parole, les espaces « parentalité ».
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles avec les enfants (activités communes enfants-seniors).
- Informer clairement les parents sur les infrastructures et activités à destination des enfants sur le territoire sérésien.
- Prendre en compte les difficultés rencontrées par les parents d'enfants porteurs d'un handicap ou souffrant de maladie chronique.



Jeunesse

Il est nécessaire d'avoir une politique de jeunesse à part entière qui puisse assurer une vision et des réponses cohérentes face aux défis et aux besoins que rencontrent tous les jeunes aujourd'hui

- Entamer, dès le début de la législature communale, la conception d'un « PLAN JEUNESSE » en y associant l'ensemble des jeunes de la commune. Si nous voulons que la jeunesse soit satisfaite, adhère et respecte les initiatives, il faut qu'elles correspondent à sa réalité ;
- Permettre au conseil communal des jeunes de rendre un avis sur toutes les politiques qui les concernent (notamment les aménagements urbains, les espaces récréatifs) ;
- Associer les jeunes à l'élaboration des règlements d'utilisation de ces aménagements ou infrastructures.
- Augmenter la présence des éducateurs de rue pour encadrer les jeunes en difficulté en partenariat avec les structures associatives.



Fiche 14 : NOTRE COMMUNE EST ATTENTIVE A DES LOGEMENTS DE QUALITE POUR TOUS

Pour Ecolo, la priorité est d'assurer l'accès à un logement durable, adapté, de qualité et à un prix raisonnable pour tous.

POUR TOUS LES TYPES DE LOGEMENT

- Améliorer les performances énergétiques des logements mis en location via des incitants communaux.
- Porter une attention particulière à l'aménagement des abords et des lieux communs pour favoriser la convivialité et la sécurité des habitants.
- Amplifier la politique de mixité sociale dans les quartiers pour éviter les ghettos.
- Soutenir les travaux d'aménagements nécessaires pour rendre un maximum de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

POUR LE LOGEMENT SOCIAL

- Fusionner les 3 sociétés de logement de service public présentes sur le territoire sérésien afin de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer la cohérence de gestion.
- Mettre en place un « Master Plan » du logement social, visant la complète rénovation du parc locatif d'ici 12 ans (isolation, installation du chauffage central, revêtement des sols, etc.).
- Maintenir la part des logements sociaux à minimum 20% du total des logements sérésiens.

POUR LE LOGEMENT PUBLIC

- Développer des logements collectifs supervisés pour des personnes adultes ne pouvant temporairement ou durablement vivre seules ou assurer la gestion d'un logement (de type habitat kangourou, ...)

POUR LE LOGEMENT PRIVE

- Développer davantage l'agence immobilière sociale (AIS) en augmentant les moyens humains et financiers mis à sa disposition. D'une part, elle permettra de mettre en lien plus de propriétaires et de locataires. D'autre part, elle



garantira aux propriétaires le versement d'un loyer tout en donnant accès à un loyer modéré et à un accompagnement social au locataire.

- Stopper la pratique des loyers abusifs. Les loyers doivent correspondre à la qualité du logement et à sa consommation en énergie.
- Lutter contre les logements vides (cadastre des logements vides, contacts avec les propriétaires, taxes sur les logements vides, prise en gestion publique, actions de remise sur le marché...).



Fiche 15 : NOTRE COMMUNE FAIT LA PART BELLE AUX MODES DE DEPLACEMENTS DOUX

Il est nécessaire de redessiner l'espace public afin d'augmenter sa qualité environnementale et de penser sa réappropriation par les usagers. Récupérer des espaces à affecter aux transports en commun, aux vélos, aux piétons et les rendre conviviaux et verdurisés permettra d'améliorer la qualité de l'air au bénéfice de tous et de réduire la vitesse automobile.

- Négocier avec les sociétés de transport en commun afin de renforcer leur attractivité dans notre ville (fréquence et capacité des bus aux heures de pointe).
- Favoriser la pratique du covoiturage, des voitures partagées et la location de vélos en promouvant les sites internet existants et en créant davantage des parkings de délestage.
- Veiller à l'accessibilité aux PMR de tous les services publics présents sur le territoire communal et prévoir des parkings spécifiques en suffisance.
- Assurer la mobilité et l'autonomie des aînés ou des personnes les plus isolées en soutenant davantage les services de taxi social.
- Développer les infrastructures cyclables et piétonnes, en prenant systématiquement en considération les besoins des piétons et des cyclistes lors de l'aménagement des voiries : trottoirs, pistes cyclables, signalisation spécifique, parkings vélos sécurisés.
- Veiller à ce que chaque habitant dispose, à distance de marche raisonnable, des commerces et services de première nécessité (boulangerie, boucherie, pharmacie, services médicaux, ...) afin d'encourager les déplacements piétons.
- Réhabiliter les sentiers oubliés et servitudes abandonnées. Mieux entretenir les sentiers et servitudes existants.
- Généraliser l'information de la population, assortie de réunions de concertation, dès la conception des travaux de voirie importants.
- Encourager les déplacements groupés, à pied et à vélos, entre le domicile et l'école, ainsi que pour les déplacements extra-scolaires.
- Avoir recours aux formations spécifiques des enfants (brevet du cycliste par exemple).
- Renforcer les actions de prévention et de répression des infractions au code de la route.
- Installer un radar de manière systématique à proximité des lieux fréquentés par les piétons (écoles, crèches, commerces, etc.). Réduire la vitesse et adapter la voirie en conséquence.



Fiche 16 : Notre Commune accessible pour Tous

Dans un souci constant d'équité et de respect de la diversité, nous reconnaissons l'importance cruciale de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la vie communautaire. Dans cette optique, nous nous engageons à promouvoir activement l'accessibilité universelle et à intégrer les besoins des personnes handicapées dans toutes nos initiatives et décisions.

Sensibilisons-nous et formons-nous :

- Reconnaître l'importance de sensibiliser la population et de renforcer les compétences nécessaires pour favoriser une culture d'inclusion, notre commune organisera régulièrement des programmes de sensibilisation et des sessions de formation.
- Informer les membres de la communauté sur les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap, ainsi que sur les moyens de les soutenir et de promouvoir leur inclusion.
- Collaborer étroitement avec des associations spécialisées dans le domaine du handicap pour élaborer et mettre en œuvre ces programmes. Leur expertise et leur expérience contribuent à créer des sessions de sensibilisation et de formation pertinentes et efficaces.
- Mettre en lumière les projets déjà existants en matière d'inclusion au sein de la commune, nous inspirons les citoyens et renforçons leur engagement en faveur de l'égalité des chances et du respect de la diversité.

Ensemble, grâce à cette sensibilisation continue et à cette collaboration active, nous œuvrons à construire une communauté plus inclusive et solidaire, où chacun est valorisé et respecté pour sa contribution unique à notre société.

Rendons accessible nos infrastructures :

- Investir davantage dans la mise aux normes des bâtiments et des espaces publics pour garantir un accès facile et sûr pour tous, y compris les personnes en situation de handicap.
- Évaluer régulièrement des infrastructures existantes afin d'identifier les lacunes en matière d'accessibilité et à mettre en œuvre des plans d'action pour y remédier.
- Développer une étroite collaboration avec les personnes handicapées et les organisations de défense de leurs droits, pour concevoir et mettre en œuvre des solutions qui répondent aux besoins réels de la communauté.

En favorisant une approche proactive et inclusive, nous aspirons à créer un environnement urbain où chacun peut se déplacer librement et participer pleinement à la vie de la commune, sans rencontrer d'obstacles liés à son handicap.



Rendons-nous accessible :

- Rendre toutes nos communications accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.
- Reconnaître les défis actuels où les formats traditionnels de communication peuvent exclure certaines personnes.
- Fournir des alternatives telles que des documents en braille, des versions audios, des sous-titres pour les vidéos et des supports faciles à lire.
- Former également le personnel communal sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité des communications.

En collaboration avec des associations du secteur, nous explorerons des technologies innovantes pour améliorer l'accessibilité, garantissant ainsi que chaque individu puisse accéder aux informations de manière équitable et participer pleinement à la vie communautaire.

Participons-tous à notre commune :

- Reconnaître l'importance cruciale de la participation citoyenne dans la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Encourager activement l'engagement des citoyens, notamment des personnes handicapées, dans le processus décisionnel et la conception des politiques publiques.
- Faciliter la création de forums de discussion, de groupes de travail et de comités consultatifs où les citoyens peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations et leurs idées en matière d'inclusion.
- Collaborer étroitement avec les associations du secteur, les groupes de défense des droits des personnes handicapées et les organisations communautaires pour favoriser la participation active de tous les membres de la société.

En favorisant un dialogue ouvert et inclusif, nous visons à créer une commune où chaque voix compte et où chacun peut contribuer à façonner un avenir plus inclusif et équitable pour tous. Pour que Seraing rejoigne la liste des communes labellisées **Handycity**.



Fiche 17 :NOTRE COMMUNE EST SOCIALE

Le projet social d'Ecolo se base sur la solidarité, la bienveillance et la convivialité, pour passer à l'émancipation et à l'autonomie.

- Maintenir et développer la prise en compte de la personne dans sa globalité. Cela implique d'accueillir les demandeurs d'aide avec attention et empathie. Dans cette perspective, nous soutiendrons notamment le travail sur base d'un véritable Projet Individualisé d'Intégration Social (PIIS).
- Maximiser les efforts d'insertion professionnelle au travers de formations qualifiantes et de différents mécanismes de mise à l'emploi, notamment par le recours aux contrats « art.60 ».
- Mener un travail préalable d'intégration sociale pour lutter contre le décrochage scolaire et professionnel de longue durée.
- Augmenter le nombre d'infrastructures dédiées à la collectivité (crèches, espaces de jeux, accueil extra-scolaire, ...). Améliorer les services sociaux adaptés (cellule énergie, médiation de dettes, logements sociaux, salon-lavoir social...).
- Renforcer les services de guidance énergétique en soutien à la cellule énergie. Prôner la guidance budgétaire en partenariat avec la médiation de dettes.
- Accompagner les familles monoparentales dans leurs démarches auprès du SECAL, en cas de non-paiement de pensions alimentaires.
- S'assurer que les allocataires sociaux reçoivent une information correcte, complète et compréhensible.
- Garantir aux travailleuses et travailleurs sociaux, des conditions de travail décentes ainsi que la sécurité sur leur lieu de travail.
- Mettre tout en œuvre pour que chacun puisse bénéficier des droits fondamentaux (se vêtir, manger à sa faim, se loger et se chauffer). Soutenir la mise en place d'initiatives citoyennes allant dans ce sens (donneries, bourses aux vêtements, Repair Cafés, cantines et épiceries sociales, potagers collectifs, ...)
- Multiplier l'installation de casiers pour sans-abris.
- Perpétuer la tradition de l'accueil migratoire à Seraing, dans un esprit de bienveillance, de dignité et de tolérance.
- Promouvoir l'organisation de rencontres et de moments d'échange pour une meilleure connaissance de nos cultures respectives. ➤ Favoriser le vivre-ensemble pour dépasser les préjugés.



Fiche 18 : Ensemble pour une Commune saine : Prévention et Promotion de la Santé

Dans un monde où la santé des citoyens est devenue une priorité indéniable, nous nous engageons à jouer un rôle actif dans la promotion d'un mode de vie sain et équilibré pour tous. En travaillant ensemble, nous aspirons à faire de notre commune un modèle d'excellence en matière de bien-être et de qualité de vie pour tous ses résidents.

Prévenons pour mieux vivre :

- Mettre en place des programmes de prévention visant à sensibiliser la population sur les comportements et habitudes de vie sains, en partenariat avec des professionnels de la santé et des organismes communautaires.
- Mener des campagnes d'information sur l'alimentation équilibrée, l'importance de l'activité physique régulière, la lutte contre le tabagisme et la consommation excessive d'alcool, ainsi que la promotion de la santé mentale.
- Créer un environnement physique, social et économique favorable à la santé, en mettant l'accent sur la création d'espaces verts, la promotion de la sécurité routière et la lutte contre la pollution environnementale.
- Organiser également des événements et des activités communautaires axés sur la santé, tels que la journée du cœur de la femme.

La Santé Mentale, une Priorité Croissante

Les récents événements mondiaux ont mis en lumière l'importance cruciale de la santé mentale. Les périodes de confinement, l'incertitude économique et les changements rapides dans notre mode de vie ont eu des impacts profonds sur le bien-être psychologique de nombreux individus.

Reconnaissant ces défis, notre commune s'engage à :

- Sensibiliser à la santé mentale : Lancer des campagnes d'information pour déstigmatiser les problèmes de santé mentale et encourager les citoyens à rechercher de l'aide sans crainte de jugement. Ces campagnes aborderont des thèmes tels que l'anxiété, la dépression, le stress post-traumatique et les stratégies de gestion du stress.
- Favoriser les activités communautaires et sociales : Organiser des ateliers, des groupes de soutien et des événements communautaires (intergénérationnels par exemple) qui encouragent l'interaction sociale et l'entraide. La création de liens sociaux solides est un facteur clé de résilience face aux difficultés psychologiques.
- Promouvoir des environnements de travail sains dans l'administration communale : Mettre en place des politiques favorables à la santé mentale



sur le lieu de travail, telles que des horaires flexibles, des espaces de détente et des programmes de bien-être.

En intégrant ces initiatives de santé mentale dans notre politique de santé globale, nous visons à créer une commune où chacun se sent soutenu, compris et capable de s'épanouir, tant sur le plan physique que mental. Ensemble, faisons de notre communauté un endroit où il fait bon vivre, où la santé mentale est valorisée autant que la santé physique.



Fiche 19 : NOTRE COMMUNE EST SURE

Une des principales missions des pouvoirs publics est de garantir la sécurité de tous les citoyens. Si la Sécurité passe inévitablement par le travail de la police de proximité, elle nécessite également de mener des politiques de valorisation des règles de vie sociale et de respect mutuel. La sécurité routière fait également partie des aspects à prendre en compte dans ce domaine

- Informer clairement les citoyens sur le rôle et les actions menées par la police locale en termes de sécurité.
- Créer un commissariat dans le quartier-centre (place de l'Avenir).
- Collaborer avec les associations spécialisées pour améliorer la qualité de l'accueil aux victimes de violences conjugales et sexuelles.
- Créer sur le territoire de la ville un centre pour femmes victimes de violences conjugales.
- Valoriser la réappropriation de l'espace public par et pour tous les citoyens, notamment en mettant sur pied des projets de cohésion sociale (fêtes de quartiers, rencontres, etc.)
- Afin de garantir le contrat social, lutter contre les « petites incivilités » (tags, dépôts clandestins, vandalisme, etc.), à la fois en les poursuivant et en les prévenant.
- Aménager l'espace public pour protéger les usagers les plus vulnérables (structures adaptées aux modes de déplacements doux, éclairages publics suffisants, ...). Une attention particulière sera portée aux abords des écoles.
- Faire respecter les limitations de vitesse sur le territoire de la commune et réaliser des aménagements sur les voiries si nécessaire.
- Rétablir la possibilité de déposer plainte sans rendez-vous préalable.



Fiche 20 :NOTRE COMMUNE EST SOLIDAIRE

La solidarité internationale est aussi un enjeu communal à part entière : une solidarité ancrée dans l'information, la sensibilisation et l'éducation, une solidarité ancrée dans des actions de développement ici et là-bas, afin d'aboutir à un changement de société et de remédier au déséquilibre mondial.

- Ecolo demande qu'un échevin ait dans ses compétences la solidarité internationale pour veiller à ce que les autres politiques communales soient cohérentes avec cette solidarité.
- Multiplier et encourager les connexions entre la commune et les associations et soutenir leurs actions par la mise à disposition de ressources communales telles que des locaux, du matériel, des subventions ponctuelles et structurelles, une place dans le bulletin communal ...
- Par tout moyen utile, développer les aspects positifs et la richesse de la multiculturalité dans la commune.
- Encourager les pouvoirs organisateurs des écoles publiques et privées à organiser des récoltes de matériel scolaires, de jeux didactiques.
- Avec le soutien du Centre culturel, des organisations multiculturelles existantes, organiser notamment dans les écoles une semaine de la multiculturalité. Celle-ci pourrait prendre la forme d'introduction de notions élémentaires concernant une région du monde à l'intérieur des cours dispensés
- Intégrer Seraing dans la dynamique « Commune commerce équitable », pour sensibiliser au commerce équitable et encourager la consommation de produits équitables et de produits locaux provenant d'une agriculture durable.



Fiche 21 : DANS NOTRE COMMUNE, ON BOUGE

Élément essentiel en matière de promotion de la santé, véritable école de vie, le sport permet la création de liens sociaux et de rencontres, l'apprentissage de la différence, de l'esprit d'équipe, de l'effort collectif. L'enjeu prioritaire de la politique communale est d'offrir un choix diversifié d'activités sportives accessibles à tous, notamment aux personnes porteuses d'un handicap ou issues d'un milieu précaire.

Promouvoir et soutenir financièrement, en toute transparence selon des critères objectifs et connus à l'avance, les infrastructures, clubs et activités sportives.

Multiplier, entretenir, embellir et sécuriser les plaines de jeux et infrastructures sportives de quartiers qui sont souvent les premiers lieux de rencontres sportives et qui permettent à des jeunes qui ne sont pas affiliés à des clubs sportifs de pratiquer le sport d'équipe, tout en luttant contre les dégradations et le vandalisme.

Organiser et développer, dans les écoles, une politique d'éveil au sport dès le plus jeune âge, qui permette, en collaboration avec les clubs sportifs, l'accès aux activités sportives après les heures d'écoles et notamment le mercredi après-midi.



Fiche 22 : NOTRE COMMUNE S'IMPLIQUE DANS LE BIENÊTRE ANIMAL

Si le bien-être de la population constitue le cœur de notre projet politique, il nous semble tout aussi important de nous impliquer dans la question du bien-être animal. Des liens étroits existent entre ce sujet et celui de la protection de la biodiversité. Cette dernière étant mieux développée dans notre volet « environnement », nous proposons ici quelques mesures principalement consacrées aux animaux de compagnie.

- Créer des espaces de liberté pour chiens notamment sous la forme de parcs canins.
- Continuer les actions de stérilisation des chats domestiques et errants, afin d'éviter la prolifération des naissances.
- Instaurer dans les lieux opportuns des espaces aménagés pour déjections canines, afin d'améliorer la propreté des rues.
- Informer les citoyens sur les bonnes pratiques en cas de perte ou de recueil d'un animal de compagnie sur la voie publique.
- Sensibiliser les propriétaires de chiens à l'importance de l'éducation et de la sociabilisation, plus particulièrement en cas d'adoption de races puissantes, et proposer une prime en cas de preuve de sociabilisation de ces dernières.
- Rester attentif au développement des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie - Par exemple serpents, tortues, etc.) sur le territoire communal.
- Mener, en partenariat avec les associations, des actions d'éducation au bien-être animal dans les écoles, par des journées thématiques ou des ateliers.



Fiche 23 : NOTRE COMMUNE EST INCLUSIVE

Les questions de genre, d'identité ou d'orientation sexuelle sont encore trop souvent source d'inégalités. Pour Ecolo chaque personne doit pouvoir, indépendamment de ces critères, évoluer dans la société sans craindre la discrimination ou l'insécurité.

- Augmenter la féminisation des noms dans l'espace public, notamment lors de la création de nouvelles infrastructures ;
- Appliquer une grille de lecture égalitaire aux décisions prises par les pouvoirs communaux ;
- Assurer la parité dans les événements organisés ou soutenus par les pouvoirs communaux à chaque fois que cela s'avérera pertinent ;
- Pratiquer un aménagement inclusif de l'espace public afin que chacun y trouve sa place ;
- Soutenir les événements de sensibilisation aux questions LGBTQIA+ et les associations travaillant sur ces thématiques sur le territoire sérésien.



FICHE 24 :NOTRE COMMUNE RECONVERTI ET PROTEGE LE SITE DU VAL ST LAMBERT

La reconversion des anciennes cristalleries du Val Saint-Lambert est un projet important pour le futur de Seraing. Le projet Cristal Park étant tombé en faillite, il convient de réhabiliter le site en respectant les riverains, l'environnement et le patrimoine.

Dès lors, nous défendons les options suivantes :

- **Pôle Habitat** : Les anciennes cristalleries présentent une architecture idéale pour être transformées en lofts. Plusieurs exemples existent déjà en région liégeoise. Ceux-ci attirent un public relativement aisé, qui contribuerait aux recettes de la commune. Par ailleurs, l'habitat existant pourrait être complété par de nouvelles maisons mitoyennes.
- **Pôle Enseignement** : Nous proposons que la Province y développe une Ecole des Métiers dont le savoir est en voie de disparition (travail du verre et du cristal ou autres formes d'artisanat). Le site présente également une configuration idéale pour créer un internat.
- **Pôle Tourisme** : Un débarcadère pourrait être créé le long de la Meuse afin de permettre la visite du site par navette fluviale. La réouverture de l'arrêt SNCB au Val St Lambert amènera également du tourisme supplémentaire.
- **Pôle Agriculture - Alimentation** : Les prairies qui s'étendent le long de la vallée du ruisseau de Villencourt peuvent accueillir une agriculture de type maraîchère. Plusieurs hectares s'étendent jusqu'à la ferme de la Venne à Flémalle et sont actuellement inexploités. La proximité avec le quartier du Val Saint Lambert permettrait l'approvisionnement de plusieurs milliers d'habitants en produits locaux. Ce projet pourrait d'ailleurs s'inscrire facilement dans le projet « Nourrir Seraing ».
- **Pôle économie** : Un lieu de vente devenant nécessaire pour écouler les productions des pôles agricole et artisanal, le site pourrait devenir un espace commercial, favorisant les circuits courts et l'emploi non délocalisable.
- **Pôle Energie** : Les surfaces de toitures des halls industriels sont idéales pour l'installation de plusieurs milliers de m² de panneaux solaires. Un potentiel inexploité existe aussi sur le ruisseau de Villencourt : Une micro-centrale hydraulique pourrait y être installée s'il s'avère qu'elle est sans impact sur l'environnement.



Fiche 25 : NOTRE COMMUNE RECONVERTI LES ANCIENS SITES SIDERURGIQUES

○ Site du Haut-Fourneau 6

Les projets actuels y prévoient un développement de PME et de logements et nous pensons que c'est la voie à suivre.

Ce site est idéalement situé : central et à proximité d'axes importants de communication (boulevard urbain, ligne SNCB 125A). Nous souhaitons que la mobilité douce y soit davantage favorisée, notamment l'utilisation du vélo absent actuellement dans les aménagements du boulevard urbain. L'utilisation du chemin de fer par les futures entreprises doit être encouragée, autant pour le transport de personnes que de marchandises. L'ancienne passerelle technique doit être réhabilitée afin de permettre une meilleure connexion des rives du fleuve via la mobilité douce.

Les bâtiments emblématiques restants (Rotonde, centrale énergie) doivent être conservés et accueillir de nouvelles activités privées ou publiques.

Une partie du site doit absolument accueillir des espaces verts afin de procurer des lieux de détente mais également de lutter contre les fortes chaleurs, l'imperméabilisation du sol et la pollution de l'air.

○ Site du Haut-Fourneau B

Nous souhaitons que le Haut-Fourneau soit conservé et accueille le musée de la métallurgie ainsi que les archives de l'institut d'histoire ouvrière et sociale (IHOES). Des activités de loisirs pour petits et grands doivent également y être développées.

Le reste du site doit accueillir des entreprises à haute valeur ajoutée ainsi que des espaces pour le tissu associatif (notamment un atelier d'expression artistique). A cet effet nous souhaitons stopper l'installation d'entreprises dans le parc scientifique du Sart-Tilman (préservation d'espaces naturels) afin que celles-ci s'installent sur le site du HFB situé directement à proximité.

Une liaison de mobilité douce doit connecter le site aux ateliers centraux et au parc de Transenster. Une piste cyclable en bord de Meuse. Un débarcadère doit également être prévu pour le tourisme fluvial.



- Site de la Cokerie

Etant donné la localisation du site, entre le chemin de fer, la Meuse et un zoning industriel, il nous paraît intéressant d'y envisager l'agrandissement du zoning industriel existant ainsi que d'y créer quelques espaces naturels.